

Bulletin d'histoire politique

La politique et l'imprimé: une association: l'AQÉI

Gilles Gallichan



Volume 1, Number 2-3, Spring 1993

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1063194ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1063194ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association québécoise d'histoire politique

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Gallichan, G. (1993). La politique et l'imprimé: une association: l'AQÉI. *Bulletin d'histoire politique*, 1(2-3), 67–68. <https://doi.org/10.7202/1063194ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1993

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

finition un grand utilisateur d'information et de documentation. Peut-on imaginer l'homme ou la femme politique qui ne lirait ni journaux ni revues? On les voit plutôt bien informés, compilant même des dossiers pour pouvoir, texte à l'appui, dénoncer telle politique ou vanter telle réalisation.

Avec à sa disposition divers services conseils et du personnel de recherche, le monde politique et parlementaire est aussi un grand consommateur de livres, de rapports, d'études, de statistiques et de publications officielles. À la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, on est bien placé pour assister à cette boulimie de lecture de nos élus. Cette consommation rapide et parfois avide de nouveautés et de savants traités peut laisser croire à un éclectisme sans signification réelle. I n'en est rien.

Action politique et lecture

Les liens entre la pensée et l'action politique et la consommation documentaire sont en réalité tissés très serrés. En politique, la lecture et la quête d'informations sont des fonctions vitales. Il n'en fallait pas plus pour créer un champ de recherche en histoire politique dont le but est de cerner et de comprendre les relations qui existent entre le monde du livre et celui de la politique.

Le Québec ayant derrière lui deux siècles de parlementarisme, l'idée s'est imposée à nous d'étudier le rôle de l'imprimé dans la formation de nos institutions parlementaires. Que lisaient nos premiers députés? Qu'ont-ils publié pendant les premières décennies du régime institué par la loi de 1791? Comment ces lectures ont-elles orienté ou alimenté les idéologies et les discours politiques? Enfin, quel rôle a joué la Bibliothèque parlementaire dans le développement d'une démocratie au Canada français? Ce sont ces questions qui ont amorcé cette recherche de doctorat sur le livre et la politique au Bas-Canada entre 1791 et 1849.

L'ouvrage qui en est le résultat tente d'établir comment la lecture de livres, de brochures et de périodiques a accompagné l'action politique et comment elle a contribué à structurer un discours politique cohérent dans le contexte québécois. Il est aussi apparu que le monde de la politique entretient depuis toujours avec celui de la librairie un rapport complexe; celui de deux pouvoirs qui s'attirent, vivent en symbiose et en

synergie et qui, en même temps, s'affrontent. La censure politique, le pamphlet anonyme font partie de cette histoire comme la liberté de la presse, le mécénat littéraire et les premiers pas timides d'une politique du livre et de la lecture publique.

Une nouvelle piste de recherche

Cette dynamique qui conjugue l'histoire politique et l'histoire culturelle, voire l'histoire économique (le livre n'est-il pas aussi un bien de consommation?), elle s'annonce prometteuse pour la recherche. Le tableau est loin d'avoir été complété, mais il n'est pas interdit d'espérer avoir un jour une histoire politique du Québec sous l'éclairage presque intérieur de l'histoire du livre et des bibliothèques.

LA POLITIQUE ET L'IMPRIMÉ: UNE ASSOCIATION: L'AQÉI

*par Gilles Gallichan
Historien*

*Reconstitution des débats
Bibliothèque de l'Assemblée nationale*

Il existe de nombreuses parentés entre la politique et l'imprimé. De fait, ces deux réalités représentent des pôles de pouvoir qui ont profondément marqué l'évolution des sociétés modernes y compris, bien sûr, le Québec.

En 1987, des chercheurs travaillant à certains aspects du rôle de l'imprimé se sont réunis en une association semblable à l'AQHP. L'Association québécoise pour l'étude de l'imprimé (AQÉI) a ainsi été fondée pour créer un lieu de discussions et de diffusion des travaux sur le livre, la presse, la lecture et l'imprimé en général. L'AQÉI compte parmi ses membres des historiens, des littéraires, des bibliothécaires, des sociologues et d'autres spécialistes qui s'intéressent à une dimension ou l'autre de l'imprimé.

Depuis sa création, l'AQÉI organise deux fois l'an des journées d'échanges de vues où l'on discute de travaux récents ou en cours. Elle a également tenu en 1991 un colloque autour du thème: *l'État et l'imprimé*. Un second colloque est prévu pour l'automne 1993 à Sherbrooke, dont le thème sera: *Édition et pouvoirs*. L'Association publie aussi un bulletin semestriel et la

bibliographie des études québécoises sur l'imprimé.

Les sujets qui touchent à la fois la politique et l'imprimé sont nombreux. Par exemple, le 2 avril prochain, les membres de l'AQÉI se réuniront à l'édifice Marie-Claire-Daveluy de la Bibliothèque nationale du Québec, situé au 125 ouest, rue Sherbrooke à Montréal. Parmi les conférences au programme, on retrouve celle de Marcel Lajeunesse sur Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, premier ministre du Québec et bibliophile, et celle de Sylvio Normand sur les débuts de l'édition juridique au Québec.

Les points de rencontres sont donc nombreux entre les recherches sur l'imprimé et celles sur la politique. Il est donc à souhaiter que des contacts s'établissent entre les deux associations au bénéfice des membres et de la recherche sur le Québec.

Pour obtenir des renseignements sur l'AQÉI, écrivez à: AQÉI, C.P. 92, Sherbrooke (Québec), J1H 5H5.

BRÈVES RECENSIONS

Référendum, 26 octobre 1992: Les objections de 20 spécialistes aux offres fédérales, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1992, 225 pages.

Le livre, *Les objections de 20 spécialistes aux offres fédérales*, met fin à une assez fructueuse succession d'ouvrages collectifs rédigés au cours du récent débat constitutionnel; tous consacrés à la position constitutionnelle du Québec. Il complète les ouvrages antérieurs *Bilan du fédéralisme* (VLB) et *Réplique aux détracteurs de la souveraineté du Québec* (VLB), auxquels, du reste, plusieurs de ces 20 auteurs avaient déjà contribué. Les textes ont été rédigés dans la foulée de l'entente de Charlottetown, avant que les textes juridiques promis par le gouvernement fédéral ne soient rendus publics.

L'ouvrage lui-même comprend trois parties. Une première est consacrée aux demandes traditionnelles du Québec et permet notamment un rappel des revendications historiques du Québec, une analyse des glissements observés dans la position du Québec au cours de la période 1984-1992, et une mise en perspective de l'entente de Charlottetown à la lumière du rapport Gérin-Lajoie de 1967 et de l'Entente du lac Meech de 1987. La seconde partie de l'ouvrage, la plus volumineuse, traite point par point des différents aspects de l'entente du 28 août 1992 et

offre une analyse poussée des questions relatives à la société distincte, au nouveau partage des pouvoirs, au Sénat et aux autres institutions parlementaires, au droit de veto, aux garanties linguistiques et aux dispositions relatives à la Cour suprême. Dans une troisième partie de l'ouvrage, on trouve un texte sur la position de Jean Allaire, alors président de la Commission juridique du Parti libéral, de même qu'une déclaration des membres de la Commission jeunesse du Parti libéral sur les raisons les ayant conduits à favoriser un NON au référendum d'octobre 1992.

En annexe, finalement, une série de documents relatifs à l'entente de Charlottetown ont été reproduits. On y trouve notamment le texte de l'entente elle-même et deux avis juridiques relatifs à la portée de l'entente comme document liant formellement les autres provinces canadiennes. Ces deux avis présentent cependant un intérêt plus conjoncturel, lié à la poursuite des travaux de la Commission d'étude sur toute offre d'un nouveau partenariat de nature constitutionnelle, créée à la suite de la *Loi 150*.

Bien que l'ensemble des thèmes et le contenu des textes puissent prendre un caractère plus «académique» à la suite de la victoire du NON au dernier référendum, ils constituent néanmoins une importante pièce au dossier des relations Québec-Canada. L'entente de Charlottetown pourrait en effet servir, à l'avenir, de point de comparaison pour l'analyse de tout entente ultérieure, comme ce fut le cas de l'Entente du lac Meech, entre 1987 et 1992. L'ouvrage met à contribution un vaste éventail d'expertises diverses (politologues, juristes, sociologues, anthropologues, économistes) et remet à l'honneur l'«utilisé» des sciences sociales et de la recherche universitaire dans l'espace public et le débat politique de notre temps.

Pierre Noreau
Politologue

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

ROCHER, François, dir., *Bilan québécois du fédéralisme canadien*, Montréal, VLB éditeur, Coll. Études québécoises, 1992, 410 pages.

Cet ouvrage qui regroupe une équipe multidisciplinaire de 15 experts sous la direction de François Rocher présente un bilan critique du fédéralisme canadien dans une perspective québécoise. Les collaborateurs essaient d'évaluer les coûts et les bénéfices de l'interdépendance qui caractérise les relations Québec-Ottawa. Tout en admettant que le fédéralisme canadien n'a pas eu que des mauvais côtés, ils estiment néanmoins que le Québec a dû supporter des coûts relativement élevés touchant son développement politique, économique, culturel et social. Toutefois, il ne faudrait pas croire à une unité de points de vue puisque les collaborateurs présentent des conclusions nuancées et démontrent